

Le sexisme en débat au deuxième Dîner de l'Égalité



Lors du premier Dîner de l'Égalité, en présence de nombreuses personnalités issues des secteurs universitaire, judiciaire, entrepreneurial...

Le Cercle de Theia organise le deuxième Dîner de l'Égalité, jeudi 27 février

à 19h30 à la Brasserie Jules à Amiens, en présence de nombreuses personnalités de la société civile. *«Le deuxième rapport du Haut Conseil à l'Égalité, HCE, met en lumière la fracture croissante dans la perception du sexisme et ses implications sur les clivages sociaux. Notre objectif, au cours de ce dîner, est double : nourrir un espoir réaliste et identifier des réponses concrètes aux défis posés. Selon ce rapport, 86% des femmes déclarent avoir personnellement vécu une situation sexiste. Nous observons également une résistance croissante à l'émancipation des femmes, en particulier chez les 25-34 ans. La fracture dans la perception du sexisme accentue les divisions»*, souligne Marie-Thérèse Boutemy, présidente du Cercle de Theia, association amiénoise dont l'une des vocations est de mobiliser le maximum d'acteurs de la société pour faire avancer la cause de l'Égalité.

Lors de cet événement, il s'agira d'examiner l'impact du sexisme dans la sphère familiale, éducative et numérique, sans oublier de prendre en compte la montée du masculinisme, qui constitue un obstacle supplémentaire aux efforts pour l'Égalité. Cette année encore, les inégalités de traitement entre les femmes et les hommes sont reconnues à de multiples niveaux au sein du Baromètre Sexisme, en premier lieu dans le monde du travail en général (76%).



Le Cercle de Theia organise le deuxième Dîner de l'Égalité jeudi 27 février à partir de 19h30 à la Brasserie Jules à Amiens.

Sexisme au travail

Le sexisme dans le monde professionnel est un point d'attention important. Il s'agit toujours du principal domaine où l'on considère qu'il y a des inégalités. Pourtant le Code du travail prévoit depuis 1972, un « *salaire égal pour un travail de valeur égale*» selon le rapport du HCE. Ainsi, le baromètre Sexisme restitue que 83% des femmes (et 76% des Françaises en général) considèrent que les femmes et les hommes n'y sont pas traités de la même manière. 10% des femmes ont déjà vécu une discrimination à l'emploi : à niveau supposé égal, on a choisi un homme plutôt qu'elles. Selon les dernières données Insee, le revenu salarial moyen des femmes est inférieur de 23,5% à celui des hommes dans le secteur privé.

Les différences de salaire s'expliquent surtout selon l'institut par la répartition genrée des professions et du temps : les femmes n'occupent pas le même type d'emploi, ne travaillent pas dans les mêmes secteurs que les hommes, accèdent moins aux postes les plus rémunérateurs, et occupent près de 80% des emplois à temps partiel. «*Ce phénomène est renforcé dans certains territoires ruraux. On compte par exemple plus de 20% de femmes dans le secteur médico-social en ruralité, contre 11% en ville, ou encore une surreprésentation de métiers à prédominance masculine dans les territoires ruraux (construction, agriculture, transport)*».